

**LA NÉGATION DANS LES PROVERBES FRANÇAIS ET ROUMAINS /
NEGATION IN ROMANIAN AND FRENCH PROVERBS / NEGAȚIA
ÎN PROVERBELE ROMÂNEȘTI ȘI FRANCEZE¹**

Abstract: *In this article we study the negation in Romanian and French proverbs in two situations: that in which the negation is expressed through a correlative system consisting of two units (ne ... pas/plus, jamais etc.), considered to be the general rule in the French language and that in which the negation is reduced to a single element: non or ne.*

Key words: *proverb, negation, divergence, convergence.*

Résumé: *Nous allons étudier la négation dans les proverbes français et roumains dans deux situations : celle où la négation est exprimée par un système corrélatif à deux unités (ne ... pas/plus, jamais, etc.), considéré la règle générale en français moderne, et celle où la négation est réduite à un seul outil, autonome (non) ou non autonome (ne).*

Mots-clés: *proverbe, négation, figement, divergence, convergence.*

Traits caractéristiques des proverbes

Notre étude porte sur le fonctionnement du système de la négation dans les proverbes français et roumains, car les deux langues recèlent un grand trésor parémiologique. L'analyse se construit à base des dictionnaires, des recueils de proverbes français, bilingues et plurilingues. Notre travail se veut une contribution linguistique, théorique et pratique, à la parémiologie du français et du roumain. Nous avons cherché les équivalences les plus adéquates, grâce au thème de la parémie et aux multiples variantes données par les recueils, car « trouver une équivalence parémiologique ne consiste pas à traduire mot-à-mot un proverbe, un dicton ou une phrase proverbiale d'une langue vers une autre langue, il s'agit de chercher dans l'autre langue l'unité qui coïncide le plus possible avec la parémie de la langue de départ. » (Sevilla Muñoz, 2000 : 104)

Depuis un certain temps l'étude des proverbes suscite l'intérêt de la part des linguistes. Au fil du temps, ils ont connu des moments d'oubli, mais le renouveau du domaine de la parémiologie a remis en question l'usage de ces phénomènes linguistiques, souvent négligés, à cause du fait qu'ils étaient associés à la pauvreté lexicale. Du point de vue linguistique, Kleiber (1985, 1989, 1990, 1999, 2000) est l'auteur qui a réussi le mieux à mettre en évidence les caractéristiques principales des proverbes. Les études ultérieures des spécialistes du domaine ont développé et nuancé ses idées. La plupart des spécialistes considèrent que leurs traits spécifiques tiennent au fait qu'ils représentent une entité phrastique autonome, douée d'un contenu sentencieux qui exprime une vérité générale, d'où leur caractère ancien, souvent périmé. Les rimes, les répétitions, les allitérations, le rythme, le côté métaphorique, parfois la structure binaire facilitent leur mémorisation. Ils ont été intégrés dans une classe plus vaste, à côté des slogans et des comptines (Anscombe, 2000 : 18 ; Conenna, 2000 : 27). Mais, tandis que ces derniers sont transparents et éphémères, les proverbes sont parfois difficiles à interpréter. Par rapport à la grammaire traditionnelle, la

¹ Ana-Marina Tomescu, Université de Pitești, Roumanie, ana_marina_tomescu@hotmail.com.

structure des phrases proverbiales est fréquemment anormale, mais, à force de leur brièveté, ils ont réussi à se transmettre oralement de génération en génération. D'où leur statut de tournure figée. « Il est pratiquement impossible d'évoquer un de ces traits sans convoquer les autres. » (Anscombe, 2000 : 7).

Kleiber considère les proverbes des dénominations, caractérisées par leur fixité, leur rigidité qui déterminent un certain écart de la langue standard : « (...) ils fonctionnent comme des unités codées renvoyant à une entité générale. Leur caractère d'unité, malgré la séquence d'items qu'ils constituent, tient à la rigidité, même si celle-ci n'est pas absolue, de leur forme, caractéristique signalée par quasiment tous les commentateurs. Deux propriétés souvent citées en témoignent : les transgressions ou écarts vis-à-vis de la grammaire (ou de la langue standard), et l'impossibilité de variations paraphrastiques. » (1989 : 234) Dans le même sens, Anscombe signale : « (...) il ne s'agit pas de formes figées, mais de formes dont la structure signale un emploi spécifique, dénote une fonction particulière. Les proverbes sont des unités codées qui dénomment un concept général. (...) les proverbes sont des phrases autonomes (...) des dénominations. » (1995 : 68) Cette valeur dénominative implique « une préface introductive et une incise du type on dit que, dit-on, comme on dit, il paraît que, etc. » (Perrin, 2000 : 79)

Les proverbes sont des phrases « génériques » (Kleiber, 1989 ; Anscombe, 1989), c'est-à-dire ils font allusion à des faits généraux et atemporels concernant tous les aspects de la vie humaine. C'est pourquoi les recueils les classifient en fonction de leur thématique. Ils se différencient des phrases idiomatices, car ces dernières caractérisent une situation d'une manière épisodique : « Leur valeur dénominative puisse renvoyer à un concept général, alors que la valeur compositionnelle des phrases idiomatices non proverbiales est de nature événementielle. » (Perrin, 2000 : 76) Les études séparent aussi les proverbes et les maximes, car on considère que les premiers renvoient à l'autorité proverbiale, basée sur la sagesse populaire, tandis que la deuxième catégorie fait référence à une autorité personnalisée, qui implique le prestige de quelqu'un. En outre, une autre différence souvent soulignée, surtout en français, est celle entre proverbe et dicton (considéré une parémie populaire qui revêt une forme poétique, capable de transmettre un message applicable aux situations concrètes), mais cet aspect ne fait pas l'objet de notre étude.

M. Gross (1996) a démontré qu'il ne s'agit pas de structures exceptionnelles de la langue, étant donné leur grand nombre en français (plus de 40 000). La classe des proverbes les plus fréquents est représentée par ceux qui commencent par *Qui*. Dans cette catégorie certains proverbes introduisent la négation dans les deux langues :

Fr. Qui a la santé à tout, qui n'a pas la santé n'a rien. / Roum. Cine n-are sănătate n-are nimic.

Fr. Qui prend garde à chaque nuage ne fait jamais voyage. / Roum. Cui i-e frică de orice nor nu face nicio călătorie.

Fr. Qui jeune n'apprend vieux ne saura. / Roum. Cine nu învață la tinerețe va plânge la bătrânețe.

On remarque l'utilisation du pronom générique *qui / cine*, auquel s'ajoute un complément dans la première, la deuxième ou dans chaque partie de la structure. Parfois il existe plusieurs variantes syntaxiques générées par la présence des déterminants, du complément ou c'est le temps verbal qui change :

Fr. Qui a peur des feuilles *ne doit point* aller au bois. (1) - Fr. Il *ne faut point* aller au bois quand on a peur des feuilles. (2) - Fr. *N'*aille au bois qui a peur des feuilles. (3) / Roum. Cui i-e frică de lup să *nu* intre în pădure. (1) / Dacă ți-e frică de lup *nu* intri în pădure. (2)

Les proverbes qui expriment un ordre s'appellent déontiques et il existe un rapport direct entre les structures *qui* et *il faut*. De plus, dans les deux langues les proverbes obéissent aux mécanismes spécifiques aux phrases libres : paraphrase, synonymie, etc.

S. Palma (2000) a établi une classification des proverbes négatifs en fonction de leur structure énonciative :

- proverbes dans lesquels le locuteur affirme la vérification exhaustive du stéréotype pris comme cadre ;

Fr. Il *n'y a pas* de fumée *sans* feu / *Nu* iese fum *fără* foc.

- proverbes dans lesquels le locuteur indique les conditions nécessaires pour la vérification d'un stéréotype ;

Fr. Loin des yeux, loin du cœur. / Roum. Ochii care *nu* se văd se uită.

- proverbes dans lesquels le locuteur refuse la caractérisation d'une situation à travers le stéréotype ;

Fr. Tout ce qui brille *n'est pas* or. / Roum. *Nu* tot ce strălucește e aur.

- proverbes qui se servent d'un cadre stéréotypique intrinsèquement problématique.

Fr. Mieux vaut prévenir que guérir. / Roum. Mai bine este să previi decât să vindeci.

Modalités et place de la négation dans les proverbes français et roumains

Le terme de *négation* (du latin *negare*, nier= dire qu'une chose n'est pas vraie, n'existe pas ; rejeter comme faux », Larousse, 1979) recouvre une réalité multiple. En fait, « il n'existe pas, dans quelque langue que ce soit, de marqueur unique d'une opération de négation. » (Culioli, 1991 : 92). On admet généralement que par la négation on annule une affirmation : « Le phénomène de la négation intéresse à la fois la logique et la grammaire. En effet, nier, c'est inverser la valeur de vérité d'un propos, et à cette fin la langue recourt à des outils grammaticaux, constitués en système. » (Denis, Sancier-Château, 1994 : 338). Mais, comme les aspects logiques et grammaticaux ne coïncident pas toujours, la conséquence immédiate est que les mots grammaticaux ne rendent pas compte de toutes les valeurs logiques. Il y a plusieurs raisons qui expliquent l'idée que la négation linguistique apparaît comme beaucoup plus complexe que la négation logique: elle ne porte pas obligatoirement sur l'ensemble d'une phrase, mais peut s'appliquer à un constituant d'énoncé ; elle ne se limite pas à une opposition binaire de type « tout ou rien »; elle ne concerne pas que les phrases déclaratives; ses outils grammaticaux sont multiples; son usage dépend de la langue, de la culture et de l'époque en question.

La littérature de spécialité montre que quel que soit le lien qui unit le verbe simple et son/ ses complément(s) dans une séquence figée, « la négation fonctionne de la même façon qu'en syntaxe libre » (Lamiroy, 2010 : 89), ce qui veut dire que de ce point de vue les proverbes obéissent au fonctionnement régulier. La concordance négative, terme introduit par Labov (1972), est un phénomène commun dans les langues romanes : « Le roumain, tout d'abord, illustre le cas d'une langue qui marque toute phrase négative au moyen de son

marqueur négatif préverbal, auquel peuvent s'ajouter des mots-N¹ qui occupent des positions argumentales, ou plus exactement qui représentent des participants à l'événement décrit dans la phrase ou des paramètres spatio-temporels. (...) Le français exemplifie le cas où le marqueur négatif, que nous identifions à *pas*, occupe une position postverbale. » (Corblin, Tovina, 2003 : 3)

Il faut faire la distinction entre :

- *la négation totale* où l'énoncé dans son ensemble est nié. Elle se réalise par le biais de l'adverbe *ne ... pas / point* qui encadre le verbe de la proposition :

Fr. Une hirondelle *ne fait pas* le printemps. / Roum. Cu o rândunică *nu* se face primăvară.

Fr. Nécessité *n'a point* de loi. / Fr. Când vede omul nevoia face ce *nu-i* e voia.

- *la négation partielle*, qui ne s'applique qu'à un constituant de l'énoncé. Elle s'exprime au moyen d'adverbes de négation (*jamais, nulle part*) ou de pronoms négatifs (*personne, nul, rien*), accompagnés par *ne* :

Fr. Un dîner réchauffé *ne valut jamais rien*. / Roum. Ciorba încălzită *nu-i* bună de mâncare.

Les exemples que nous venons de citer nous montrent qu'en roumain, le mot principal par lequel on exprime la négation est *nu*, avec la variante phonétique *n-* (avant les mots qui commencent par voyelle), considéré adverbe dans la grammaire traditionnelle. D'autres mots qui expriment la négation en roumain sont:

- les adverbes: *niciodată, nicăieri, nicidecum, deloc, nici*

Roum. Un necaz *nu* vine *niciodată* singur. / Fr. Un malheur *ne vient* jamais *seul*.

Roum. Mai bine mai târziu decât *niciodată*. / Fr. Mieux vaut tard que *jamais*.

Roum. Ochii verzi *niciodată* să *nu-i* crezi. / Fr. *Il ne faut pas* se fier aux *yeux verts*.

- les pronoms indéfinis: *nimeni, nimic, niciunul*. « On remarque que la forme *niciunul* du roumain contient un article défini. » (Corblin, Tovina, 2003 : 11)

Roum. *Nimeni nu* e profet în țara lui. / Fr. *Nul n'est* prophète dans son pays.

Roum. *Numai* în pomul care face roade *nu* dă *nimeni* cu pietre. / Fr. *On ne jette des pierres qu'à l'arbre qui porte des fruits*.

Roum. Cine aleargă după doi iepuri *nu* prinde *niciunul*. / Fr. Qui chasse (court) deux lièvres à la fois risque de *n'en* prendre *aucun*.

En français, le trait spécifique de la négation est son aspect discontinu, c'est-à-dire sa structure morphématique à deux termes, ce qui constitue une discordance évidente des deux langues en question.

2.1. L'expression la plus fréquente de la négation française est *ne ... pas*. Le premier terme de la négation, le morphème *ne*, est appelé dans la littérature de spécialité *discordantiel* (J. Damourette et E. Pichon) ou *discordanciel* (G. Guillaume), car « il marque une discordance entre l'ordre de la réalité et la subjectivité et (...) il engage l'énoncé dans la voie

¹ Laka Mugarza (1990) a utilisé le terme de mot-N (N-word), pour identifier les mots ou les expressions qui semblent avoir certaines propriétés typiques des éléments proprement négatifs *nessuno* en italien, *personne* et *rien* en français, *cap* en catalan, *niciun, nicidecum* en roumain, etc.: « Le français, qui n'a presque pas de mots-N d'origine négative, se trouve à une extrémité du spectre, tandis que le roumain est à l'autre extrémité, avec seulement des mots-N d'origine négative. » (Corblin, Tovina, 2003 : 289)

de la négativité » (Cristea, 2004). Il est à remarquer qu'en français familier et populaire le discordantiel *ne* n'est pratiquement plus en usage.

Tandis que *ne* représente une forme affaiblie du latin *non*, *pas* sert de marqueur négatif, à l'origine étant un minimiseur, « terme qui fait référence aux expressions telles que *une goutte*, *un brin*, etc. qui dénotent une quantité minimale en contexte positif, tandis que lorsqu'elles figurent en contexte négatif, en interaction avec la négation, elles dénotent l'absence d'une quantité minimale. » (Corblin, Toven, 2003 : 284). Si le verbe est à un temps simple (sauf l'infinif présent) les deux termes négatifs encadrent le verbe. Si le verbe est à un temps composé (sauf l'infinif passé) les deux négations encadrent l'auxiliaire. Si le verbe se trouve à l'infinif présent les deux termes précèdent le verbe. Si le verbe est à l'infinif passé *ne ... pas* précède l'auxiliaire.

Fr. La branche *ne va pas* loin du tronc. / Roum. Așchia *nu* sare departe de trunchi.

2.2. Le deuxième terme de la négation peut appartenir à des catégories grammaticales variées:

- un adverbe : *plus*, *guère*, *point jamais*, *nulle part*, *nullement*, *aucunement*.

Fr. Quand le rossignol a vu ses petits, il *ne* chante *plus*. / Roum. Ai copii, ai grijuri mii, iar cel ce *n*-are cu dorul lor moare.

Fr. Morceau avalé *n'a plus* de goût. / Roum. Ceea ce s-a mâncat s-a și uitat.

Plus implique des nuances temporelles et aspectuelles. Il décompose l'action exprimée par le verbe en deux étapes : l'une initiale et positive, l'autre finale et négative. *Plus*, terme de négation, ne doit pas être confondu avec le quantitatif *plus* : *plus belle*, *plus vite*.

Point est synonyme de *pas*, mais les deux termes négatifs ne sont pas toujours interchangeables.

Fr. Ventre affamé *n'a point* d'oreilles. / Roum. Cel flămând *n*-are urechi de ascultat.

Fr. Il *ne* faut *point* parler de corde dans la maison d'un pendu. / Roum. *Nu* vorbi de funie în casa spânzuratului.

Fr. Il *n'est point* de sot métier. / Roum. *Nicio* meserie *nu* e rea.

Dans ces équivalences on voit que les transpositions des structures négatives du français en roumain entraînent parfois des transcodages directs, qui impliquent les mêmes procédés.

Jamais, *nulle part* nient les circonstances de l'action.

Fr. On *ne* trouve *jamais* meilleur messager que soi-même. / Roum. Ce-și face omul singur e bun făcut.

Dans cet exemple la structure prédicative du français est rendue en roumain par une structure prédicative, mais affirmative.

- un pronom indéfini (ou un adjectif indéfini), qui fait partie de la catégorie des *forclusifs*¹, dont le rôle est de confirmer la négativité (Cristea, 2004) : *personne*, *rien*, *aucun*, *nul*, *pas un*.

¹ La paternité du terme « forclusif » revient toujours à J. Damourette et E. Pichon, avec le sens de « second morceau de la négation »

Rien, personne, pas un, aucun, nul nient les participants au discours. Il faut préciser que certains d'entre eux se présentent comme des déterminants (*nul, aucun* en français, *niciun* en roumain), en construction avec un nom, tandis que d'autres n'admettent pas d'être combinés avec un nom (*jamais* en français, *nicicum, nicicând, niciunde* en roumain), car ils sont des adverbes. Par exemple, *aucun* et *nul* s'emploient devant le substantif qu'ils déterminent. Leur équivalent en roumain peut être l'adverbe *nicicum*, ou un proverbe qui ne comporte pas la négation.

Fr. *Nul* bois *sans* écorce. / Roum. Arici *fără* ghimpți *nicicum* nu poate fi.

Fr. *Nul* miel *sans* fiel. / Roum. Ce e frumos poartă și ponos.

Dans ces deux exemples on remarque la présence de *sans*, terme qui marque la négation et qui est utilisé en absence de *ne*. Son équivalent en roumain est *fără*.

Personne et *rien* se trouvent en opposition, car le premier se réfère à l'animé humain, le second à l'inanimé.

Fr. Riche est qui *ne* doit *rien*. / Roum. Bogatul e acela ce *nu* e dator.

Fr. Le trop *ne* vaut rien. / Roum. Ce e mult *nu* e bun.

Même s'ils sont employés pour exprimer la négation, « d'autres mots, comme *jamais*, sont formés à partir d'adverbes latins à valeur positive ; *aucun* est emprunté à la série latine des indéfinis indéterminés, enfin *nul*, issu de *nullus*, possédait en latin une forme positive, *ullus*. On voit donc qu'à l'exception de *nul*, ces forclusifs ont à l'origine un statut positif, ou tout au moins sémi-négatif. » (Denis, Sancier-Château, 1994 : 340)

Les mots *personne, rien, nullement, nulle part, jamais, aucun* peuvent fonctionner, même en présence de *ne* :

Fr. Qui prouve trop, *ne* prouve *rien*.

Fr. Un bienfait *n'est jamais* perdu.

Fr. Qui partout sème *ne* récolte *nulle part*.

Fr. Le temps et la marée *n'attend personne*.

mais aussi en absence de *ne*, avec une pleine valeur négative.

Fr. Année de foin, année de *rien*.

Fr. *Jamais* deux sans trois.

Fr. Le monde est une sphère dont le centre est partout, la circonférence *nulle part*.

Fr. Un c'est *personne*.

« L'effacement du *ne* préverbal du français n'est pas un phénomène récent, mais la localisation de ses débuts est controversée. Selon Price (1993) ils sont à situer bien après l'apparition des minimiseurs avec force négative. Cet auteur exclut que cet effacement puisse être localisé avant le XV^e siècle et affirme que les minimiseurs trouvés dans des questions avant cette période ne sont que des emphatiseurs dépourvus de force polaire. La force négative des minimiseurs se stabilise autour du XVI^e siècle. » (Corblin, Tovenà, 2003 : 9)

En français, les forclusifs peuvent se combiner entre eux pour former une négation qui n'affecte pas l'interprétation de la phrase. Dans ce cas on parle de la double négation:

Fr. Seuls ceux qui *ne font jamais rien ne se trompent jamais*. / Fr. Doar cine *nu* muncește *nu* greșește.

La négation double ou même la négation multiple existe aussi dans les proverbes roumains. La construction ordinaire se réalise par l'utilisation de *nu* pour nier le verbe, accompagné d'un autre moyen qui a le rôle de doubler/multiplier l'idée de négation:

Roum. Ca la tine acasă *nu-i nicăieri*. / Fr. Il n'y a pas de petit chez soi.

Roum. Cu pizma *nu o scoate nimeni* la căpătâi. / Fr. Les envieux mourront, mais *non jamais* l'envie.

- une conjonction de coordination, qui permet d'unir deux structures négatives: *ni* (en tête ou à l'intérieur du proverbe). Son équivalent roumain est *nici* et, le plus souvent les proverbes respectent une structure binaire. *Ni* peut fonctionner en présence ou en absence de *ne*, avec pleine valeur négative :

Fr. L'or *ne s'unit ni* au fer *ni* à l'acier. / Roum. Aurul *nu se unește nici* cu fierul *nici* cu oțelul.

Fr. *Ni* chair *ni* poisson. / Roum. *Nici* cal *nici* măgar. ou *Nici* în căruță *nici* în teleguță.

Dans ce dernier proverbe il s'agit de la « variante polysyndétique *ni... ni* » (Badiou-Monferran, 2004 : 69)

On sait que *ni* ne peut se combiner avec *pas* ou *point* (forclusifs pleinement négatifs), mais il le peut avec tous les autres : *personne*, *rien*, *jamais*, etc.

Fr. Tu ne seras *ni* tout entier à personne, *ni personne* tout entier à toi.

Fr. *Rien* n'arrive dans la vie *ni* comme on le craint, *ni* comme on l'espère.

Fr. Ne prenez *jamais* les plaisants, *ni* en amitié, *ni* en confiance.

En roumain son équivalent *nici* se combine le plus souvent avec le marqueur *nu* :

Roum. Cine *nu*-ncearcă *nici nu* câștigă. / Fr. Qui *ne* risque *ne* gagne.

Roum. Dacă scoți plăcinta din căte pături îi *nici n-o* mai mănânci. / Fr. Qui trop regarde quel vent vend, *jamais ne* sème *ni ne* plante.

2.3. En tant que mot clitique, *ne* n'est jamais accentué (atone) et il est toujours adossé au verbe qu'il précède. « Subsistent toutefois en français contemporain quelques rares formes verbales ou constructions dans lesquelles *ne* exprime à lui seul la négation, et a donc le statut de négatif. » (Corblin, Tovenia, 2003 : 6) *Ne* peut exprimer seul la négation sans l'aide de *pas* ou des synonymes de celui-ci, dans plusieurs cas : locutions verbales et expressions telles que : *ne vous en déplaît, n'empêche que, ne dire mot* ; après les verbes *cesser, oser, pouvoir, savoir* ; dans des propositions interrogatives et exclamatives introduites par *qui* ou *quel*.

Fr. Il n'est fortune qui *ne* faille. / Roum. Cea mai mare bogăție e mult mai *nestatornică*.

Dans l'exemple ci-dessus, le passage du français en roumain implique un transcodage oblique, car la structure prédicative est transposée par une structure lexicale. En même temps, l'idée de négation en roumain se construit aussi dans cet exemple par le préfixe négatif *ne-*. Il s'agit d'un procédé fréquemment utilisé car, pour donner la forme négative des verbes au gérondif, participe et supin on utilise le même préfixe : *știind - neștiind, dorit - nedorit, de citit - de necitit*. L'utilisation d'un tel type de préfixe implique un transcodage direct.

2.4. *Ne* est parfois utilisé sans valeur négative s'opposant ainsi à la négation *ne ... pas*. Dans ce cas sa présence n'est pas obligatoire et sa suppression est toujours possible. Ce *ne explétif* est surtout employé dans la langue littéraire, après des verbes *craindre, avoir peur, appréhender, trembler* ; les locutions *de crainte que, de peur que* ; dans les propositions comparatives, qui marquent l'inégalité ou la différence, après : *plus, moins, autre(ment), plutôt, meilleur, pire, moindre* ; après les locutions conjonctives : *à moins que, avant que, sans que, peu s'en faut que, il s'en faut (de) peu que*.

Fr. Allumez la chandelle *avant que* la nuit *ne* tombe. / Roum. Aprinde lumânarea înainte de a se face noapte.

La structure prédicative du français est rendue en roumain par une structure infinitivale affirmative.

« Dans tous ces cas, l'expression du *ne* reste facultative et le français courant ne l'emploie guère. Mais sa valeur négative est indirectement prouvée par la présence obligatoire du *ne explétif* après un *que* conjonctif marquant à lui seul les mêmes nuances de but négatif. » (Denis, Sancier-Château, 1994 : 343)

2.5. A la différence de *ne* qui est une atone, *non* est une forme tonique, c'est-à-dire accentuée. La différence principale entre les deux est que *ne* a besoin obligatoirement d'un support verbal, *non*, au contraire, peut se passer de ce support, grâce à son autonomie. En français courant il peut former tout seul un énoncé, en réponse à une phrase interrogative ou impérative : Est-il venu ? – *Non*. On considère qu'il s'agit de la négation la plus complète qui existe en français.

Fr. Il faut manger pour vivre et *non* vivre pour manger. / Roum. Mâncăm pentru a trăi *nu* trăim pentru a mânca.

Fr. On peut prendre de force mais *non* pas donner. / Roum. Cu sila poți să iei, dar *nu* poți să dai.

Fr. Gracieuse plaît *non* belle. / Roum. Ce folos de multă albețe, dacă *n*-are un vino-ncoace.

Les deux proverbes indiquent l'aptitude de *non* à reprendre le contenu de toute une proposition, ce qui lui permet de fonctionner dans le second membre d'une alternative. Si dans les premiers deux exemples *non* accompagne le verbe pour exprimer la négation, dans le dernier proverbe nous avons affaire à un adjectif, plus précisément *belle*, qui signifie *avoir du charme, être sympathique*. Sa transposition en roumain se fait par une locution verbale, *vino-ncoace*, ayant le même sens.

3. Proverbes qui comportent une négation en français et/ou en roumain

Les proverbes français et roumains qui font intervenir une négation se trouvent dans les situations suivantes :

3.1. Les proverbes français utilisent la négation, mais dans leurs équivalents roumains la négation n'apparaît pas :

Fr. Ne jugez *pas* l'arbre à l'écorce. / Roum. Adeseori te înșeli dacă te iei după coaja copacului.

Fr. *Rien ne* vieillit plus vite qu'un bienfait. / Roum. Binele se uită.

3.2. Les proverbes français n'utilisent pas la négation, mais elle apparaît dans les proverbes roumains :

Fr. Il est plus aisé d'être sage pour autrui que pour soi-même. / Roum. Altoră le dă povață, dar pe sine *nu* se-nvață.

Fr. A dure enclume, marteau de plume. / Roum. Cu răbdarea la necaz, *niciun* leac mai bun.

Fr. Chariot engraisé et oint à charrier est mieux en point. / Roum. Carul uns *nu* scârțâie.

Fr. Les jambes pâtissent pour la tête. / Roum. Unde *nu* e cap, vai de picioare.

Bien que les proverbes transposés aient des structures affirmatives, la signification finale, donnée par l'ensemble des sèmes, est négative.

Fr. Main travailleuse est heureuse. / Roum. Cel ce la seceriș *nu* se lenevește, pâinea din gură *nu*-i lipsește.

Dans ce dernier exemple la structure attributive et affirmative du français (*travailleuse*) est transposée en roumain par une structure prédicative et négative (*nu se lenevește*).

Nous voulons, en guise de conclusion, souligner le double statut du proverbe : fait culturel et fait linguistique. Grâce à l'étude du lexique et de la grammaire de ces structures parémiologiques, leur traduction, compréhension et interprétation seront utiles aux personnes qui enseignent ou apprennent les langues en question. Prenant en considération toutes les remarques que nous venons de souligner vis-à-vis du phénomène de la négation dans les proverbes français et roumains, nous pouvons dire que les convergences et les divergences signalées représentent des points sensibles auxquels les apprenants doivent faire attention pour une traduction et une compréhension correctes. Malheureusement, malgré l'existence des traits distinctifs, « l'utilisation de ces parémies faiblit et leur compréhension pose de plus en plus de problèmes aux locuteurs d'aujourd'hui. » (Sevilla Muñoz, 2000 : 109) De toute façon l'étude des proverbes représente un champ d'investigation riche qui abonde en exemples.

Bibliographie

- Anscombe, Jean-Claude, 2000, « Présentation », in *Langages*, vol. 34, n°139, pp. 3-5.
- Anscombe, Jean-Claude, 2000, « Parole proverbiale et structures métriques », in *Langages*, vol. 34, n°139, pp. 6-26.
- Badiou-Monferran, Claire, 2004, « Négation et coordination en français classique : le morphème *ni* dans tous ses états », in *Langue française*, n°143, pp. 69-92.
- Combet, L., Sevilla Muñoz, J., 1995, « Proverbes, expressions proverbiales, sentences et lieux communs sentencieux de la langue française d'aujourd'hui avec leur correspondance espagnole », in *Paremia*, 4, pp. 7-99.
- Conenna, Mirella, 2000, « Structure syntaxique des proverbes français et italiens », in *Langages*, vol. 34, n°139, pp. 27-38.
- Cristea, Teodora, 1971, *La structure de la phrase négative*, Société Roumaine de Linguistique Romane, Bucarest.
- Cristea, Teodora, 1990, « Ellipse et négation en français et en roumain », in *Revue roumaine de linguistiques*, 35, 4-6, pp. 285-293.
- Cristea, Teodora ; Stoean, Carmen Ștefania, 2004, *Modalités d'énonciation*, Ed. ASE, Bucarest.
- Culioli, Antoine, 1991, « La négation : marqueurs et opérations », in *Pour une linguistique de l'énonciation*, vol. 1 : *Opérations et représentations*, coll. « L'homme dans la langue », Ophrys, Paris, pp. 91-113.
- Corblin, Francis ; Tovenà, Lucia M., 2003, « L'expression de la négation dans les langues romanes », in D. Godard ed. *Les langues romanes : problèmes de la phrase simple*, CNRS Editions, Paris, pp. 1-57, <http://www.linguist.jussieu.fr/~tovena/papers/CorblinTovena03NC.pdf>, consulté le 23 avril 2013.
- Denis, Delphine, Sancier-Château, 1994, *Grammaire du français*, Le Livre de Poche, Paris.
- Dictionnaire encyclopédique Larousse*, Paris, 1979.
- González Rey, Isabel, 2002, *La phraséologie du français*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- Gross, Gaston, 1996, *Les expressions figées en français, noms composés et autres locutions*, Ophrys, Coll. L'Essentiel Français.

- Kleiber, Georges, 1989, « Sur la définition du proverbe », in *Recherches germaniques*, 2, pp. 233-252.
- Kleiber, Georges, 2000, « Sur le sens des proverbes », in *Langages*, vol. 34, n°139, pp. 39-58.
- Lamiroy, Béatrice, 2010, *Les expressions verbales figées de la francophonie – Belgique, France, Québec et Suisse*, Ophrys, Paris.
- Palma, Silvia, 2000, « La négation dans les proverbes », in *Langages*, vol. 34, n°139, pp. 59-68.
- Perrin, Laurent, 2000, « Remarques sur la dimension générique et sur la dimension dénomminative des proverbes », in *Langages*, vol. 34, n°139, pp. 69-80.
- Schapira, Charlotte, 2000, « Proverbe, proverbialisation et déproverbialisation », in *Langages*, vol. 34, n°139, pp. 81-97.
- Sevilla Muñoz, Julia, 2000, « Les proverbes et phrases proverbiales français et leurs équivalences en espagnol », in *Langages*, vol. 34, n°139, pp. 98-109.
- Tamba, Irène, 2000, « Formules et dire proverbial », in *Langages*, vol. 34, n°139, pp. 110-118.